



**DEMANDE
DE MISE À DISPOSITION
DE MATÉRIEL**

(A déposer au plus tard 1 mois avant la date de la manifestation)

République Française
Département du Puy-de-Dôme

Tél. 04 73 83 73 70
Fax 04 73 83 73 75
mairie@pontduchateau.fr

BP2 63430 Pont-du-Château

Une caution d'un montant de 230 €, à verser au moment de la réservation, est demandée pour toute mise à disposition de matériel appartenant à la Commune (Arrêté municipal n° 357/02 du 25 juin 2002).

L'association :
Représentée par :
en qualité de :

⇒ demande la mise à disposition des matériels suivants :

Désignation	Quantité	Observations

dans le cadre de la manifestation (*intitulé*):
.....
qu'elle organise le (*date*) : à (*lieu*) :

Mise à disposition souhaitée du au.....
Précisions :

Le :

Signature :

Partie réservée à l'administration

Le :

- pour accord
- Remarques :

L'adjoint au Maire :

Transmis au CTM le :

Date de réalisation :

Remarques :

Visa CTM :